

# La Newsletter travaux de Sartilly - Baie - Bocage

n°1 - Avril 2022

Repenser l'aménagement des espaces publics avec notamment l'aménagement de l'axe principal de la commune, la Grande Rue, tel a été l'un des dossiers d'envergure de la commune nouvelle à sa création. Aujourd'hui, la réalisation débute et vous serez informés **régulièrement** de l'avancée des travaux et des conséquences pour votre quotidien par l'entreprise Eurovia via le site internet <https://www.infochantier.fr/sartilly/>. La commune se chargera de relayer les informations à travers ses outils de communication.

## Les étapes de réflexion du projet

Après des études sur la circulation et le stationnement, et des analyses historiques, urbaines et morphologiques de la commune, menées en 2016 et 2017, des réunions publiques ont été organisées en 2018 afin d'intégrer la population dans ce projet de territoire.

La première réunion a été organisée le lundi 12 février 2018 au Bar-Tabac Le Vieux Logis à Sartilly. Gaëtan LAMBERT, Maire, a lancé le projet de territoire en présence des maires délégués, des membres du comité technique et des représentants des 4 cabinets d'études.

Ce début de co-construction du projet s'est poursuivi avec la distribution d'un livret de présentation de 4 pages dans toutes les boîtes aux lettres et la possibilité de s'inscrire à différents ateliers pour une écriture participative du projet de territoire.



Atelier n°1 : balades bocagères et urbaines

Le premier atelier, organisé autour de 4 balades bocagères dans les communes déléguées et d'une balade urbaine dans Sartilly, s'est déroulé le samedi 14 avril et près de 50 personnes ont participé pour imaginer leur commune de demain.

Par la suite, 2 autres ateliers ont permis de présenter plusieurs scénarios autour de la Grande Rue, la Rue des Halles, la Place de la Mairie et la Plaine Maupas lors de deux réunions publiques.

Atelier n°2 : atelier prospectif



Ainsi, depuis 2018, des échanges avec les habitants, les commerçants et les différents partenaires ont eu lieu autour du projet de territoire afin que chacun puisse exprimer ses souhaits.

Ces projets d'aménagements s'intègrent donc dans une large réflexion dont les objectifs ont été bien définis :

- sécuriser une route à forte circulation
- améliorer la mobilité et la rotation des véhicules
- aménager un axe urbain plus harmonieux
- offrir un espace partagé entre véhicules, vélos et piétons
- faciliter l'accès aux services
- renforcer les activités déjà existantes

## Quelques dates clés



# Le planning prévisionnel de réalisation des travaux

Les travaux seront organisés en plusieurs phases, par secteur et en demi voie, afin de conserver la circulation et l'accès aux commerces. L'accès pour les piétons sera maintenu tout au long des travaux avec la mise en place de cheminements piétons. Vous trouverez ci-dessous le découpage ainsi que les dates prévisionnelles des travaux par secteur. Ce planning est susceptible d'être modifié selon l'avancée des travaux.

Direction  
Granville



Direction  
Avranches

<b>Phase n°1 : Partie Sud Est de la Grande Rue</b>	Mi-avril à août 2022
<b>Phase n°2 : Partie Sud Ouest de la Grande Rue</b>	
<b>Phase centre bourg</b>	Septembre à octobre 2022
<b>Phase n°3 : Partie Nord Est de la Grande Rue</b>	Octobre à décembre 2022
<b>Phase n°4 : Partie Nord Ouest de la Grande Rue</b>	
<b>Phase unique : Parvis Place de la Mairie</b>	Septembre 2022 à juin 2023
<b>Phase unique : Rue des Halles</b>	Début 2023

↪ A ces travaux s'ajoutent des fouilles archéologiques, réalisées par l'INRAP, qui entraîneront une modification de la circulation autour de l'église du 26 avril au 25 mai 2022.

## Secteur 1 - Phase n°1

La première phase des travaux débutera mi-avril 2022 et concerne le bas de la Grande Rue, à partir des Jardinets jusqu'au rond-point devant la Place de la Mairie. Un sens unique sera mise en place, il sera donc uniquement possible de descendre la Grande Rue en direction d'Avranches comme le montrent les images ci-dessous.



**CHEMINEMENT PIÉTONS SÉCURISÉ LE LONG DES HABITATIONS**



La phase n°2 se déroulera quant à elle sur la partie Sud Ouest du même secteur. Il sera toujours uniquement possible de descendre la Grande Rue direction Avranches.

Une déviation sera mise en place par le contournement de Sartilly. Pour les engins agricoles une déviation est prévue quant à elle dès la Butte à Gros puis par le Vieux Bourg de Champcey, la Huardière (RD 241) et la Route de l'Hôtel Furet (RD 35).

Partenaires financiers



Maîtres d'oeuvre



2



Pour recevoir régulièrement des Newsletters de la commune, abonnez-vous en envoyant votre adresse mail à la mairie de Sartilly ([mairie@sartillybaiebocage.fr](mailto:mairie@sartillybaiebocage.fr))

Mairie de Sartilly-Baie-Bocage  
Place de la Mairie - BP 18  
50530 Sartilly-Baie-Bocage

02 33 48 81 47  
[mairie@sartillybaiebocage.fr](mailto:mairie@sartillybaiebocage.fr)  
[www.sartilly-baie-bocage.fr](http://www.sartilly-baie-bocage.fr)

Suivez-nous sur Facebook



sartillybaiebocage

Sartilly  
Baie Bocage  
Territoire de rencontres